

<b>CD du 1 février 2011. Bourgoin</b>
---

**Participants** : D PEDRINIS / M MATHEY / A GUILLERMAND / R FERRAND / L MONTIGON / M GOISSET / V TELLIEZ / B COTE / T BOLLE / M BARADUC / J MEURILLON / S LECAPITAINE / J WANCTIN / A WACHE / JC DOCHE / S CHAMBON / JL BOUCHER / J BOUCHER / C CLAUDE / N BADEZ

**Absents excusés** : A QUOEX, Claude JACQUIER, G GIMBEL, G CHOLET, P SICARD  
-----

**Remarques préliminaires:**

- C. JACQUIER, suite à l'AG du CD74 de samedi dernier, a du modifier l'objectif qu'il avait d'un emploi dans le cadre d'un groupement d'employeur, pour s'orienter en priorité vers d'autres projets, sachant que la personne pressentie dans l'emploi est partie sur d'autres fonctions.
- **Candidature Aiguebelette aux championnats du monde 2015.** Une conférence de la FISA a eu lieu avec la participation de Xavier DORFMAN. Mr Herbin (Directeur des sports du CG de Savoie) cherche des ambassadeurs pour la candidature 2015.
- **Attribution du diplôme d'arbitre honoraire** de la FFSA à Pierre Montigon
- Attribution de la **médaille d'argent jeunesse et sport** à Roger Espinasse et Pascal Laurent

**Ordre du jour :**

Préparation AG du 27 février 2011  
Site de la ligue  
Groupement employeurs

**Préparation de l'assemblée générale :**

**Lieu : Sevrier.**

**AG partie administrative / Divers:**

- Jean MEURILLON étant occupé par une régata le 27 février, John Fleuret représentera seul les différents clubs de Drome Ardèche.
- Membres d'honneur de la ligue : il est proposé de désigner comme membre d'honneur de la ligue, suivant l'article 2 des statuts, les anciens présidents de la ligue. Ce point est agréé par le comité directeur.
- Le décès de Fernand AUPECLE est porté à la connaissance du comité directeur.
- Une lettre de la FFSA attire l'attention des présidents de ligue, sur la stagnation du nombre de licencié, et la volonté de regarder de près un accompagnement

possible des clubs en reculs d'effectif. Une liste est jointe. Une discussion est engagée pour définir quelles actions mener dans ce sens.

Rem : les 2 premières années, les clubs qui se créent ne touchent pas de subvention. De son côté, la ligue propose de ne pas demander de cotisation à ces clubs pendant 3 ans.

Discussion sur le manque d'appui « com' » de la fédé sur notre sport pour nous aider à développer le nombre de nos licenciés.

- **Modification des statuts :**

- Il est proposé l'abandon des postes réservés non pourvu pendant l'AG. Ces postes n'ont pas fait l'objet de candidat aux 2 AG précédentes. Cette modification éviterait de renouveler cet appel à candidature à chaque AG. AW rappelle l'intérêt de ces postes, en particulier -26 ans et la volonté à terme de bénéficier de postes pour travailler sur l'aviron féminin au niveau de l'ETR. Après discussion, il apparaît que la représentation au sein du CD demande une réflexion plus approfondie. Il est décidé de travailler dans l'année sur une évolution des statuts qui soit incitative pour recruter plutôt des féminines, avec un objectif « à terme » de viser la parité dans le CD.
- Handi : pour la validation des licences handi par la FFH, selon la convention entre la FFSA et la FFH, il faut que les clubs précisent dans leur statuts (avant d'en envoyer une copie à la FFH que « **l'association pratique les activités physiques et sportives pour handicapés physiques, visuels et auditifs** » ou que « **l'association a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives** ». Il est proposé d'ajouter une de ces phrases également dans les statuts de la ligue. Cet ajout n'aura pas pour objet de permettre aux adhérents handis de bénéficier de la licence FFH, mais ça apportera de la cohérence, sachant que la ligue organise également des régates ouvertes à tous. La modification est acceptée par tous.

- **Composition du CD et du bureau :** Anne CLAIR n'est plus licenciée, donc elle n'est plus au bureau. Il y a donc 2 postes à pourvoir au général lors de l'AG. AW contactera Anne CLAIR pour avoir plus d'informations.

Il faudrait bien communiquer sur **l'importance d'avoir des propositions de candidats** sur les postes à pourvoir, dont les 2 au général. Un mailing et une information sur le site reprendront cette demande.

### Rapport financier :

- Remise de 2 rapports à chaque participant : rapport financier + tarifs 2011
- Présentation du **rapport financier** par Jean-Claude D. :  
Les principaux points discutés sont les suivants :
  - Présentation du détail des coûts championnat MAIF / des championnats de zone / A noter les couts d'organisation différents suivant les plans d'eau (Aiguebellette plus cher que Macon (cause sécu/ prépa), ...)
  - **Les provisions** sont destinées principalement aux points suivants : siège de ligue / séminaire arbitres /
  - **Projets pour l'an prochain** : projet siège pour la ligue avec un garage. Rappel par AW de la chronologie de la démarche : dégagement d'un peu d'argent chaque année ⇒ volonté d'achats de bateaux de ligue ⇒ besoin

d'un abri pour recevoir et gérer ces bateaux dans un local central sur la ligue, où le stockage des bateaux serait attenant aux bureaux de ligue. Depuis différentes structures ont été visitées, sans trouver de bonne solution entre l'achat d'une structure existante, trouver un terrain et construire un projet neuf ou s'intégrer dans une structure existante. Financièrement, la ligue peut s'engager sur un investissement d'environ 300k€.

Question : y a t il des exemples dans d'autres ligues ? La fédé avait un projet identique qui n'a pas abouti...

- Vérificateurs aux comptes : Ginette COTE et Sébastien OLLIER sont les vérificateurs aux comptes désignés l'an passé. Il est fait remarqué que Sébastien OLLIE n'est pas très présent actuellement et que le travail est assez important. Il n'est plus possible de désigner un nouveau vérificateur au compte. La ligue contactera Sébastien OLLIE pour voir si il peut se libérer. Sinon, Ginette COTE peut se faire aider, mais pas par un membre du comité directeur.

#### **Tarifs 2011 :**

- Il est proposé une augmentation moyenne de 2% sur l'année précédente, pour tenir compte de l'augmentation des coûts. Accord du comité.

#### **Groupement d'employeur.**

- Le principe a été adopté au dernier CD. 3 pistes avaient été vues.
  - En Haute Savoie, la solution évoquée est mise en attente sur à l'AG du CD74.
  - Sur la Drôme, une évaluation a permis d'ouvrir un mi temps suite à une évaluation.
  - Pour le Rhône, il faudrait voir les petits clubs du sud de Lyon pour savoir si ils sont intéressés.

#### **Questions diverses :**

- Question sur la sécurité pour l'organisation de manifestations : en réponse, il est recommandé de consulter le site de la fédé qui contient beaucoup d'information sur ce sujet.

#### **Annexes :**

- Tableau joint au courrier de la FFSA aux ligues sur le nombre d'adhérents
- Procédure d'affiliation et de demandes de licences à la FFH, saison 2009-2010 (qui reste applicable cette année). Dans cette procédure, à noter le point demandé sur les statuts des clubs noté en rouge.

n° club	Nom structure	Etat club	Licences A 2009	Licences A 2010	Diff 2010-2009		Licences A au 13/01/10	Licences A au 13/01/11	Diff 2011-2010	
<b>TOTAL FEDERATION</b>			<b>35279</b>	<b>34806</b>	<b>-473</b>	<b>-1,34%</b>	<b>29936</b>	<b>29660</b>	<b>-276</b>	<b>-0,92%</b>
<b>LIGUE RHÔNE-ALPES</b>			<b>5212</b>	<b>5156</b>	<b>-56</b>	<b>-1,07%</b>	<b>4569</b>	<b>4498</b>	<b>-71</b>	<b>-1,55%</b>
01001	AVIRON MJC BELLEGARDE	Actif	33	41	8		36	17	-19	
01014	AVIRON CLUB DE NANTUA	Actif	25	28	3		26	25	-1	
01016	CLUB NAUTIQUE DE TREVOUX	Actif	58	77	19		77	71	-6	
01019	CLUB NAUTIQUE DIVONNE	Actif	89	81	-8		69	82	13	
26001	AVIRON ROMANAIS PEAGEOIS RCBI	Actif	133	129	-4		122	136	14	
26002	AVIRON NAUTIQUE ROMANAIS PEAGEOIS GOUBETOIS	Actif	34	47	13		40	51	11	
26003	SPORTS NAUTIQUES TAIN-TOURNON	Actif	103	92	-11		88	103	15	
26004	AVIRON VALENTINOIS	Actif	87	86	-1		80	100	20	
26030	CLUB D'AVIRON DE PIERRELATTE	Actif	30	30	0		22	18	-4	
38005	AVIRON GRENOBLOIS	Actif	319	256	-63		251	212	-39	
38018	ASSOCIATION SPORTIVE DE FONTAINE	Actif	48	35	-13		30	33	3	
38019	CLUB D'AVIRON DU SUD GRESIVAUDAN	Actif	72	103	31		99	92	-7	
38025	L'AVIRON DU LAC BLEU	Actif	133	109	-24		107	73	-34	
38027	AVIRON CLUB DE SASSENAGE ISERE	Actif	44	46	2		43	42	-1	
42002	AVIRON ROANNE - LE COTEAU	Actif	154	162	8		134	128	-6	
42003	AVIRON STEPHANOIS	Actif	43	33	-10		29	28	-1	
42004	SAINT PIERRE DE BOEUF LIMONY AVIRON	Radie	27	0	-27		0	0	0	
42015	ASSOCIATION SPORTIVE ROANNE AVIRON	Actif	42	28	-14		25	18	-7	
42031	AVIRON PETRIBOCIEN	Actif	0	36	36		30	32	2	
69005	SOCIETE NAUTIQUE DE CONDRIEU	Actif	59	71	12		71	73	2	
69006	SAUVETEURS ET AVIRON DECINOIS	Actif	140	143	3		113	133	20	
69007	SOCIETE NAUTIQUE LOIRE SUR RHONE	Actif	25	26	1		6	9	3	
69008	AVIRON CLUB DE LYON-CALUIRE	Actif	284	291	7		282	276	-6	
69009	AVIRON UNION NAUTIQUE DE LYON	Actif	359	365	6		344	253	-91	
69010	CERCLE DE L'AVIRON DE LYON	Actif	389	367	-22		347	364	17	
69011	AVIRON MAJOLAN	Actif	153	167	14		163	152	-11	
69012	AVIRON CLUB DE VIENNE ET SAINT ROMAIN EN GAL	Actif	96	71	-25		64	53	-11	
69013	AVIRON UNION NAUTIQUE DE VILLEFRANCHE	Actif	243	240	-3		220	204	-16	
69017	ASS SPORTIVE UNIVERSITAIRE LYONNAISE	Actif	274	287	13		255	261	6	
69020	SOCIETE NAUTIQUE DE SAUVETAGE DE SAINT-FONS	Actif	30	19	-11		14	15	1	
69032	AV. DU LAC DES SAPINS AU PAYS D'AMPLEPUIS-THIZ	Actif	0	26	26		0	29	29	
7028	AVIRON VIVIERS MONTÉLIMAR CHÂTEAUNEUF	Actif	33	33	0		28	32	4	
73008	ENTENTE NAUTIQUE D'AIX-LES-BAINS AVIRON	Actif	220	227	7		169	195	26	
73009	CLUB NAUTIQUE DE CHAMBERY LE BOURGET	Actif	227	206	-21		202	259	57	
73017	AVIRON CLUB DU LAC D'AIGUEBÉLETTE	Actif	122	134	12		127	114	-13	
73020	AVIRON PLAISIR PASSION	Actif	74	90	16		86	71	-15	
74010	CERCLE NAUTIQUE D'ANNECY	Actif	154	169	15		155	147	-8	
74011	CLUB DES SPORTS ANNECY LE VIEUX	Actif	187	168	-19		156	182	26	
74012	CLUB AVIRON EVIAN	Actif	218	194	-24		122	117	-5	
74013	AVIRON DE SEVRIER - RIVE GAUCHE	Actif	99	89	-10		86	77	-9	
74014	CERCLE NAUTIQUE DE TALLOIRES	Actif	77	85	8		77	62	-15	
74015	CHABLAIS AVIRON THONON	Actif	112	143	31		130	90	-40	
74022	LEMAN AVIRON CLUB	Actif	27	26	-1		17	23	6	
74026	EXCENEVEX SKIFF	Actif	136	87	-49		27	32	5	
74029	STE DES CLUBS D'AVIRON DU LAC D'ANNECY	Actif	0	0	0		0	0	0	
74033	AVIRON ASSO SCIEZ	Actif	0	13	13		0	14	14	

## **Procédure d'affiliation et de demandes de licences à la FFH Saison 2009-2010**

### **1- Première affiliation**

#### 1-1 Documents à adresser à la FFH (Service affiliations-licences)

- Imprimé de demande d'affiliation dûment rempli,
- Copie des statuts de l'association; ceux-ci doivent mentionner que "l'association pratique les activités physiques et sportives pour handicapés physiques, visuels et auditifs" ou que "l'association a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives",
- Trois demandes de licence (minimum statutaire FFH) dont une au moins au profit d'un sportif présentant un handicap soit par exemple président + entraîneur "Handi" (ou secrétaire ou trésorier) + sportif "Handi" (tous obligatoirement licenciés A auprès de la FFS Aviron).

#### 1-2 Attendre la réception d'un identifiant et d'un mot de passe

qui permettra de faire les prochaines demandes de licences par Internet.

#### 1-3 Demandes de licences supplémentaires

- Les grouper de préférence,
- Les saisir sur l'Intranet FFH (préparer au préalable la liste des sportifs de son club présentant un handicap et licenciés A à la FFS Aviron),
- Prévenir par mail le service licences de la FFH dès la saisie de licences.

### **2- Ré affiliation, renouvellement et/ou nouvelles licences**

Uniquement via le site Intranet de la FFH.

### **3- Contrôles et sanctions**

#### 3-1) Contrôles

Trois échanges de fichiers au cours de la saison sportive (du 1/09 d'une année au 31/08 de l'année suivante) entre les 2 fédérations (31/12, 31/03 et 31/08) permettront de vérifier que toutes les demandes de licences adressées à la FFH correspondent bien à des licenciés A (de la même saison sportive) auprès de la FFSA.

#### 3-2) Sanctions

Les licences demandées à tort auprès de la FFH (non licenciés en cours auprès de la FFSA, sportifs non handicapés) pourront être facturées à la société demanderesse ou faire l'objet d'une demande de régularisation.

### **4- Documents annexés**

Imprimés d'affiliation et de licence.

### **5- Contact FFH**

Fédération Française Handisport  
Service affiliations-licences  
Madame Aline GAUDRY  
42, rue Louis Lumière - 75020 PARIS

[a.gaudry@handisport.org](mailto:a.gaudry@handisport.org)

Permanence téléphonique au 01 40 31 45 19 du lundi au vendredi de 13h30 au 17h